COMMUNE DE ROLLE
Grand – Rue 44 – CP 1224 – 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 – www.rolle.ch

CONDITIONS GENERALES POUR LA LOCATION EN LIGNE DE SALLES COMMUNALES

- Par l'envoi de la demande en ligne de réservation de salles communales, le locataire s'engage à :
    - Fournir ses informations personnelles (nom, prénom, adresse, raison sociale, etc.) pour la facturation de manière exacte. Le service en charge des locations se réserve le droit de réclamer des informations supplémentaires (but de la location, nombre de personnes attendues, etc.),
    - Respecter les présentes conditions générales et les conditions d'utilisation des salles communales,
    - Respecter les consignes écrites et orales des collaborateurs de la commune de Rolle en charge des locations de salle ou de la conciergerie.
- Toutes les données personnelles fournies par les locataires sont utilisées à des fins de correspondance, de facturation et de statistiques. Ces données ne sont en aucun cas transmises à des tiers et restent confidentielles.
- La confirmation définitive de réservation, envoyée par courrier électronique, fait office de contrat et engage formellement le locataire et la commune de Rolle.
- Les prix de location sont indiqués en francs suisses, montants nets, non soumis à TVA. Une facture est établie et envoyée au locataire sitôt la location terminée. Des frais supplémentaires ne sont pas exclus (dégâts, frais de nettoyage supplémentaires, etc.) et sont dûment indiqués dans la facture.
- Le locataire est responsable de tout dommage au local mis en location, le matériel et mobilier mis à disposition, du à sa propre négligence, celle de ses invités ou des participants à son événement,
- Toute demande de réservation peut être refusée par le service des locations, sans justification de sa part.
- En cas de litige, le for juridique est à Rolle.

Rolle, le 9 janvier 2017

Au nom de la Municipalité

Le Syndic	Le Secrétaire
Denys Jaquet	Pascal Petter

MUNICIPALITÉ DE ROLLE